# STAGE PROFESSIONNEL AU MALI
## CONSEILLER-CONSEILLÈRE EN MOBILISATION JEUNESSE

| | |
|---|---|
| **LIEU D'INTERVENTION** | Mali, zone de Dioïla |
| **DURÉE** | 7 mois (2 mois au Canada et 5 mois au Mali) |
| **DATE LIMITE D'INSCRIPTION** | 5 mars 2012 |
| **ENTRÉE EN FONCTION** | Au Canada : Formations prédépart : mai-juin 2012<br>Activités au retour : janvier-février 2013 sur une base ponctuelle<br>Au Mali : juillet à décembre 2012 |

**Contexte**
Le stage offert fait partie de projets menés à long terme par le Carrefour de solidarité internationale (CSI) et son partenaire outre-mer Kilabo. Ce stage professionnel s'inscrit dans un contexte de coopération internationale et est sous la supervision du CSI et du partenaire outre-mer. L'intégration au milieu et les échanges interculturels font aussi partie du stage : hébergement dans une famille d'accueil, adaptation à un mode de travail différent et découverte de nouvelles réalités matérielles et sociales.

Le stagiaire doit débourser une contrepartie financière de 530$. Il recevra une allocation mensuelle de 740$ pendant les sept premiers mois de stage, en plus d'être logé et nourri dans la zone de Dioïla. Un suivi en employabilité avec un professionnel et un bilan des compétences seront aussi offerts au participant.

**Description sommaire du projet**
Le stagiaire interviendra dans un projet de l'association Kilabo afin de renforcer la mobilisation des jeunes et des femmes dans les communes rurales de Kaladougou, Dégnékoro, N'Garadougou et Kilidougou (zone de Dioïla) au Mali. Il est nécessaire de renforcer la mobilisation des jeunes au sein de la société civile afin que leurs associations occupent la place qui leur revient dans le développement local. Un autre stagiaire aura un mandat complémentaire comme conseiller ou conseillère en genre et développement sur la mobilisation des femmes pour permettre une synergie et l'atteinte de meilleurs résultats.

**Description de la tâche au Mali :**
- valider le diagnostic sur la mobilisation et la proposition de système de participation des jeunes pour faciliter leur mobilisation au sein des villages et de la dynamique fédérative et proposer des pistes de perfectionnement, au besoin.
- animer des sessions de formation sur la démocratie et la participation citoyenne auprès des associations de jeunes des villages membres des fédérations paysannes.
- Si possible, tirer des leçons des premières expériences de mobilisation des jeunes dans le cadre de l'approche fédérative au sein des dynamiques villages et des dynamiques communales.

**Critères d'éligibilité et qualités recherchées :**
- être âgé(e) entre 19 et 30 ans à la signature du contrat;
- avoir récemment complété des études postsecondaires de deuxième cycle dans l'un des champs de spécialisation suivants : sociologie, anthropologie, service social, relations internationales, sciences politiques ou autres domaines connexes;
- ne pas être étudiant(e) et ne pas être inscrit(e) à un programme scolaire à la signature du contrat;
- être citoyen(ne) canadien(ne) ou être résident(e) permanent(e) et avoir le droit de travailler au Canada;
- être sans emploi ou être sous-employé(e) (c'est-à-dire occuper un emploi dans un domaine autre que dans son champ d'études ou un emploi qui ne reflète pas ses qualifications);
- être disponible de mai à décembre 2012;
- avoir une bonne capacité d'adaptation, être autonome et avoir de la facilité à communiquer oralement.

Faites-nous parvenir votre candidature, incluant un questionnaire dûment rempli (disponible sur notre site internet au www.csisher.com, section stages outre-mer), votre curriculum vitae et une lettre de motivation, de l'une des façons suivantes avant le 5 mars 2012:

Courrier : Carrefour de solidarité internationale | 165, rue Moore, Sherbrooke (Québec) J1H 1B8
Télécopieur : (819) 566-8076
Courriel : logistique@csisher.com

Pour plus d'information, contactez Marie-Stéphanie Duclos, responsable de la logistique : 819-566-8595, poste 29.

Carrefour de solidarité internationale

Ce projet est réalisé dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse (SEJ) du Gouvernement du Canada, grâce à une contribution de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).